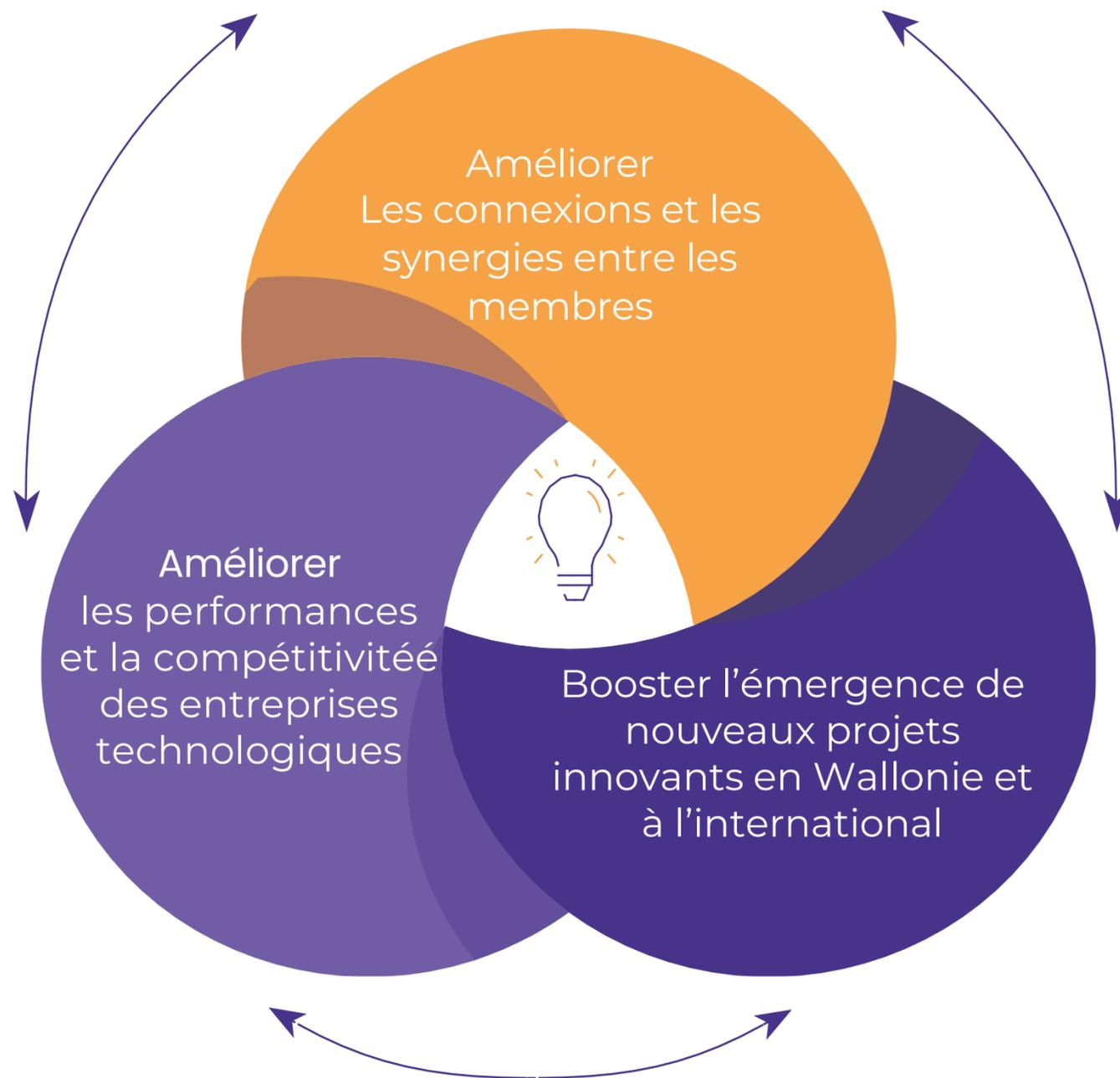


Procédure appel à projets R&D



NOS MISSIONS



Connexion



Innovation



Performance

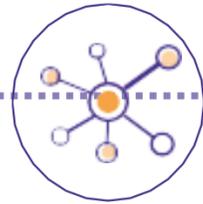


Soutenir le développement économique des entreprises industrielles wallonnes pour répondre aux ambitions économiques, écologiques et sociétales de la Wallonie.²

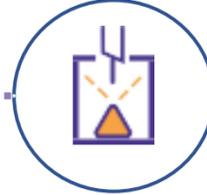
NOS DOMAINES D'ACTION STRATÉGIQUES



AXES TECHNOLOGIQUES



MATÉRIAUX AVANCÉS



TECHNOLOGIES DE CONCEPTION ET DE FABRICATION AVANCÉES



MÉCATRONIQUE & MICRO-TECHNOLOGIES



TECHNOLOGIES DE LA DONNÉE

LES ECOSYSTEMES



INDUSTRIE 5.0



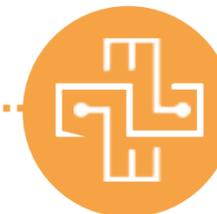
ENERGIE DURABLE



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

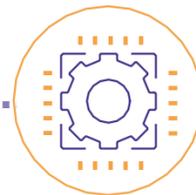


DEFENSE & SÉCURITÉ



MEDTECH

LES DÉFIS



L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



L'EFFICACITÉ MATIÈRE

VOS BESOINS & NOS SERVICES



TRANSFORMER VOS CONCEPTS EN INNOVATION

- ➔ Veille technologique
- ➔ Management de l'innovation
- ➔ Intelligence collective

ELARGIR VOTRE RÉSEAU LOCAL ET INTERNATIONAL

- ➔ Connexions locales
- ➔ Connexions internationales
- ➔ Animation des écosystèmes

FINANCER VOS PROJETS

- ➔ Appel à projets Pôle MecaTech
- ➔ Primes à l'investissement
- ➔ Proof of Concept
- ➔ Projets européens

RÉUSSIR VOTRE TRANSITION INDUSTRIELLE

- ➔ Programme CAP IMPACT
- ➔ Programme de workshops CIRCO

LES CHIFFRES CLÉS

4 AXES TECHNOLOGIQUES

528 MILLIONS D'EUROS
INVESTI DEPUIS 2007

5 ÉCOSYSTÈMES

171 PROJETS LABELISÉS
DEPUIS 2007

400+ ACTEURS D'INNOVATIONS
DONT 260 MEMBRES INDUSTRIELS

+102% VALEUR AJOUTÉE
POUR NOS MEMBRES

8000+ EMPLOIS CRÉÉS



Appel à projets de Pôles : critères d'éligibilité



Les projets seront innovants
TRL 3 - 7



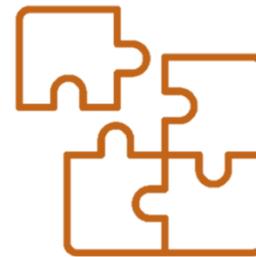
Promoteur en Région wallonne
(l'entreprise coordinatrice doit avoir un siège d'exploitation en Région wallonne)



Composition du partenariat 2+2
2 entreprises + 2 entités de recherche
Il est possible d'inclure des partenaires hors RW mais ils ne seront pas subsidiés.



Présence d'une entreprise de type PME, occupant moins de 250 employés



Réalité du partenariat : un partenariat effectif implique une répartition des rôles en tenant compte des compétences de chaque partenaire



Impact positif sur l'écosystème wallon : création de valeur, d'emplois...

*Santé financière: les entreprises ne doivent pas être en difficulté selon la définition européenne



Appel à projets de Pôles : Les différentes instances impliquées

Le Pôle garantit la pertinence technologique et économique du **projet** et s'assure de l'inscription du projet dans sa Stratégie (Domaines d'Activités Stratégique)



Le jury valide la cohérence du projet avec la philosophie de la politique des Pôles de compétitivité et évalue l'opportunité d'un soutien public



Wallonie

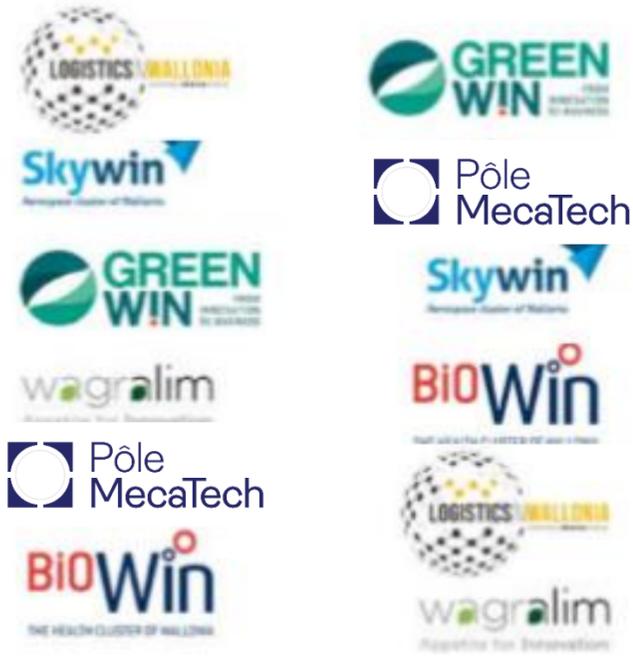
L'administration vérifie l'éligibilité du projet et valide l'analyse technoscientifique





Appel à projets de Pôles : Les membres du Jury du GW

Président (1)	André Petitjean
Experts industriels (6)	Charlotte Hubert
	Christian Dutilleux
	Marc Jacqmin
	Hans-Erik Rhodius
Experts transversaux (3)	Jacques Pèlerin
	Nathalie Garçon
	Hervé Bourlard
	Michele Cincera
	Hélène Musikas



Numérique
Economie régionale
Business Development

- ✓ Membres ACTIFS et donc parfaitement au fait des développements et tendances actuels
- ✓ Reconnus au sein de leur(s) «industrie(s)»
- ✓ Veiller au respect de l'esprit de la politique des pôles
- ✓ Harmoniser la collaboration des partenaires (jury, pôles, administrations, entreprises, CRA, universités, gouvernement...)
- ✓ Suggérer des améliorations
- ✓ Dynamiser le tissu industriel/recherche



Appel à projets de Pôles : Les membres du CA et du Comité d'Experts



Liste des membres du CA du Pôle

Liste des membres du comité d'experts du Pôle (le Pôle peut appointer des experts supplémentaires selon la thématique)



[A consulter ICI](#)

Règle de confidentialité suivie par le Pôle MecaTech:

- ✓ L'ensemble des intervenants dans la procédure d'émergence et de sélection des projets sont liés avec le Pôle MecaTech par un contrat de confidentialité. Un exemplaire de ce contrat peut être fourni sur simple demande à la Cellule Opérationnelle. La liste des intervenants est disponible ci-dessus. Si un problème de concurrence devait se poser avec l'un de ces intervenants ou pour toute autre raison à spécifier, les porteurs de projet sont invités à le signaler sans délai à la Cellule Opérationnelle du Pôle MecaTech pour que les dispositions adéquates soient prises.



Appel à projets de Pôles : Aides atteignables

Organisation	Recherche Industrielle	Développement Expérimental
Petite Entreprise	80%	60% *
Moyenne Entreprise	75%	50% *
Grande Entreprise	65%	40% *
Centre de Recherche Agréé		85%
Université, Haute école		100%

*** Majoration de 10% possible en avance récupérable**



Appel à projets de Pôles : Les étapes



Les étapes et les avantages

Les étapes

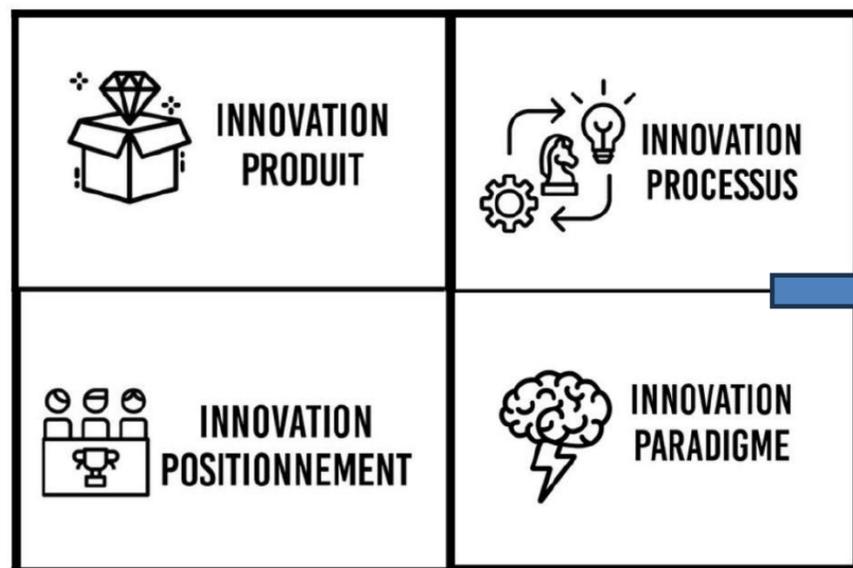
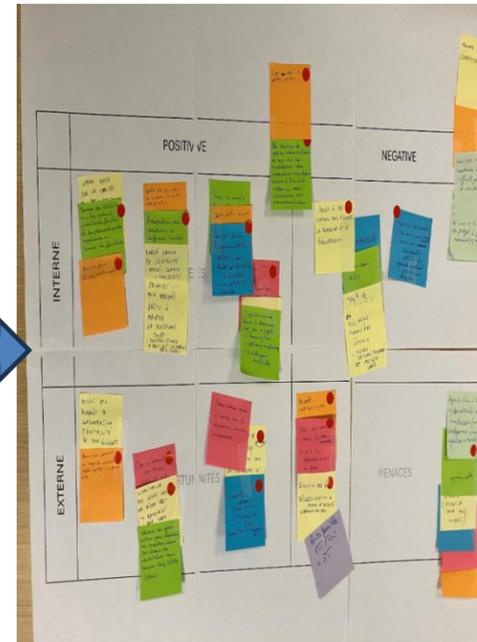
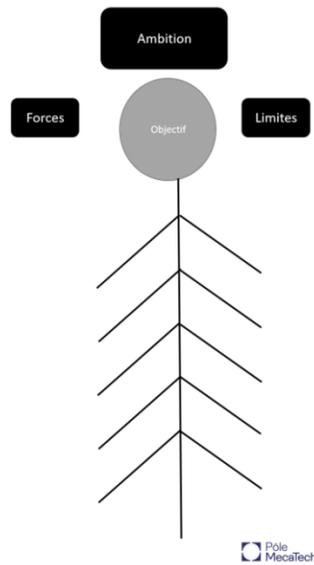
- Lettre d'intention
 - One Pager
 - Redirection rapide
 - Consolider le partenariat grâce au réseau MecaTech
- Avant-projet / Diagnostic de maturité
 - Challenger votre projet auprès d'experts scientifiques internationaux
- Formulaire & Business Plan
 - Accompagnement offert par EKLO
 - Challenger le business plan
- Conseil d'administration
 - Challenger le projet face aux membres du Conseil d'Administration du Pôle MecaTech



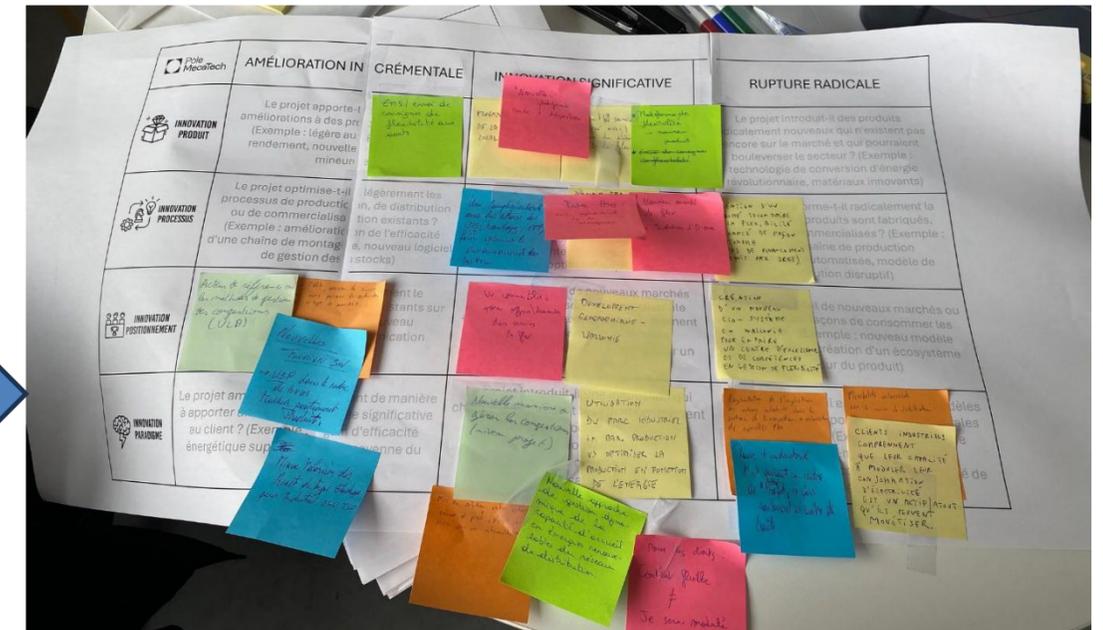
Les avantages

- ➔ **Stimuler** l'innovation et réduire les risques en travaillant avec des partenaires.
- ➔ **Challenger** votre projet à des experts scientifiques internationaux et à des pairs de l'industrie.
- ➔ **Bénéficier** du soutien de l'équipe Projets et de ses outils depuis le début de votre projet jusqu'à son achèvement.
- ➔ **Obtenir** le meilleur financement possible.

Workshop à la carte !



	AMÉLIORATION INCRÉMENTALE	INNOVATION SIGNIFICATIVE	RUPTURE RADICALE
INNOVATION PRODUIT	Le projet apporte-t-il de petites améliorations à des produits existants ? (Exemple : légère augmentation du rendement, nouvelle fonctionnalité mineure)	Le projet crée-t-il de nouveaux produits ou améliore-t-il considérablement des produits existants ? (Exemple : nouvelle génération de convertisseurs, nouveau système de refroidissement)	Le projet introduit-il des produits radicalement nouveaux qui n'existent pas encore sur le marché et qui pourraient bouleverser le secteur ? (Exemple : technologie de conversion d'énergie révolutionnaire, matériaux innovants)
INNOVATION PROCESSUS	Le projet optimise-t-il légèrement les processus de production, de distribution ou de commercialisation existants ? (Exemple : amélioration d'une chaîne de montage, nouveau logiciel de gestion des stocks)	Le projet introduit-il de nouvelles méthodes ou technologies pour améliorer significativement les processus ? (Exemple : automatisation de tâches, utilisation de l'intelligence artificielle pour l'optimisation)	Le projet transforme-t-il radicalement la façon dont les produits sont fabriqués, distribués ou commercialisés ? (Exemple : nouvelle chaîne de production entièrement automatisée, modèle de distribution disruptif)
INNOVATION POSITIONNEMENT	Le projet adapte-t-il légèrement le positionnement des produits existants sur le marché ? (Exemple : nouveau packaging, nouvelle communication marketing)	Le projet cible-t-il de nouveaux marchés ou de nouveaux segments de clientèle avec des produits existants ou légèrement modifiés ? (Exemple : expansion géographique, nouveaux usages pour un produit existant)	Le projet crée-t-il de nouveaux marchés ou de nouvelles façons de consommer les produits ? (Exemple : nouveau modèle économique, création d'un écosystème autour du produit)
INNOVATION PARADIGME	Le projet améliore-t-il l'existant de manière à apporter une valeur ajoutée significative au client ? (Exemple : gain d'efficacité énergétique supérieur à la moyenne du marché)	Le projet introduit-il une innovation qui change la façon dont les clients perçoivent ou utilisent les produits ou services ? (Exemple : nouveau design révolutionnaire, nouvelle expérience utilisateur)	Le projet remet-il en question les modèles établis et les hypothèses fondamentales du secteur ? (Exemple : système de stockage d'énergie modulaire et reconfigurable, contrôle décentralisé de l'énergie)



Business plan et auto-diagnostic de circularité



3. Environnement extérieur

Comment le marché est-il organisé ? Quels sont les flux entre les acteurs ?

3.1. Chaîne de valeur

Exemple de chaîne de valeur (simplifiée) dans l'industrie minière :



Exemple d'analyse d'une chaîne de valeur dans le contexte d'une analyse de double matérialité



3.2. Impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance tout au long de la chaîne de valeur sur la société et sur l'entreprise

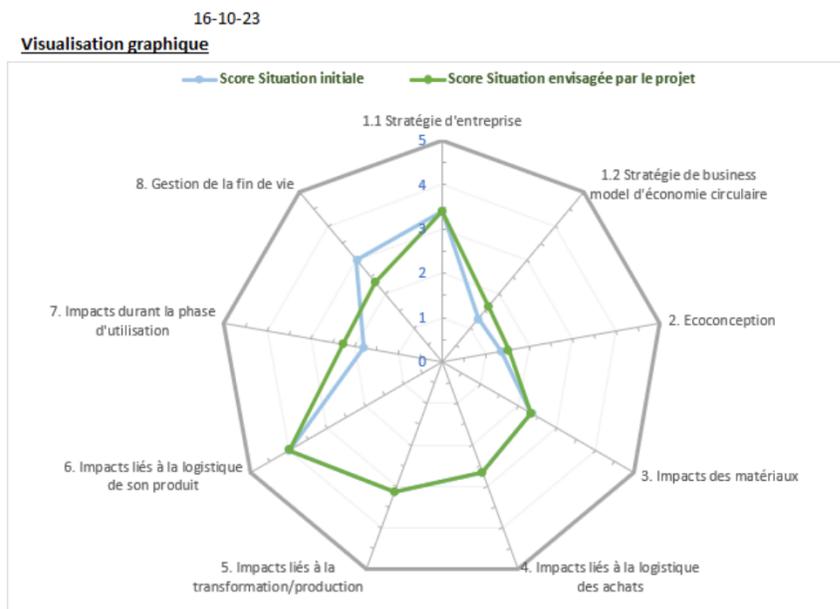
Complétez les cases du tableau en décrivant de manière la plus détaillée possible quel impact peut avoir le projet en terme environnemental (E), social (S) et de gouvernance (G).

Les différents impacts (aussi bien positifs que négatifs) peuvent être de ce type :

E	S	G
Changement climatique	Main-d'œuvre propre à l'entreprise	Pratiques professionnelles :
Pollution	Employé de la chaîne de valeur	Conduite des affaires & gestion des risques et contrôles internes
Ressources hydriques et marines	Communautés affectées	
Biodiversité et écosystèmes	Utilisateurs et consommateurs finaux	
Utilisation des ressources et économie circulaire		

Etapes du cycle de vie	Critère	Echelle	Score Produit	Au besoin, brève explication du score initial du critère	Score Post-Projet	Justification de l'évolution du score. Comment y parvenez-vous ?
PARTIE 1. Stratégie de circularité et/ou d'éco-conception						
1.1 Stratégie d'entreprise						
	L'entreprise est bien au fait des réglementations en matière d'économie circulaire, ESG, RSCE, éco-conception...		2	Veille par le DG, rien de structuré	2	pas de changement à travers le projet
	L'entreprise a en main la traçabilité et le partage d'informations sur les produits tout au long de la chaîne (composition, emplacement, état)		3	Oui à la demande d'un client	3	
	L'entreprise a une stratégie/politique de réduction d'impacts environnementaux définie		4	Oui bilan C avec plan d'actions en cours	4	
	L'entreprise a un management à dimension "humaine" (bien-être au travail, formation, valeurs, mutualisation de ressources humaines...)		5	Oui plan de formation, secrétaire partagée avec entreprise voisine, consultation du personnel dans le plan d'actions du bilan C et parité	5	
	L'entreprise a une stratégie/politique d'innovation		3	Equipe R&D en place	3	
					3,40	

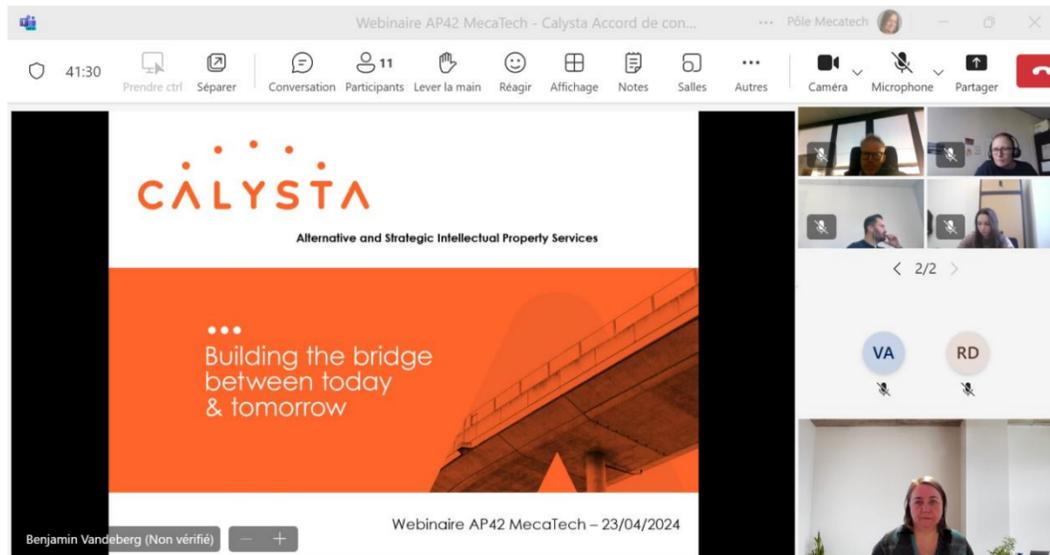
"livrables" du projet et post projet (Appel xx- Projet xxxx)



Score	Justification
1	
1	
1	



L'ACCORD DE CONSORTIUM





3 appels à projet / an

Lettre d'intention	Dépôt de l'avant-projet	Soumission du formulaire	Labélisation
Juin	Fin aout	15 décembre	Fin mars
Octobre	Fin décembre	31 mars	Fin juin
Janvier	Fin mars	30 juin	Fin octobre



Calendrier appel 46

Remise de la lettre d'intention (one pager)	11/06
Remise pour relecture l'avant-projet au Pôle	25/12
Dépôt de l'avant-projet au Pôle	08/09
Diagnostic de maturité (présentation)	22/09
Remise pour relecture du formulaire projet	13/11
Remise du projet au Gouvernement Wallon	15/12

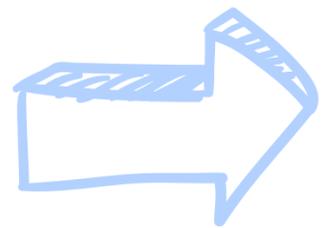


Success Fee

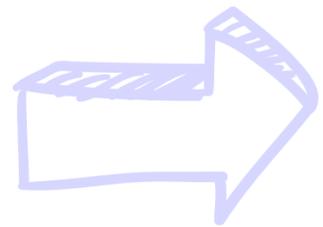
Les Pôles, engagés dans un mécanisme progressif d'autofinancement, appliquent un success fee de 2% sur les subsides alloués aux partenaires industriels wallons

Modalités

Le success fee sera payé au Pôle en plusieurs tranches, en fonction de la durée de votre projet



Une idée de projet à nous soumettre?



Contactez la cellule projets du Pôle MecaTech:
projets@polemecatech.be

